

COMMUNICATION **SUR LE PROGRES** 2014

www.cepovett.com













EDITO

Je suis heureux de vous confirmer que l'entreprise CEPOVETT renouvelle ses engagements à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, le droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes auprès de nos parties prenantes et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie, les processus opérationnels et les outils de notre organisation.

Nous nous engageons également à diffuser annuellement un bilan illustré de nos bonnes pratiques sur ce sujet et à en informer notamment, nos collaborateurs, nos fournisseurs, nos clients, nos partenaires... Dans notre logique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial, grâce à une communication sur le progrès, que nous inscrivons dans un plan de progrès RSE pluriannuel [2015-20]

Aussi cette première communication sur le progrès CEPOVETT, niveau Advanced met en lumière les axes stratégiques de progrès et les actions portés

par nos équipes, pour faire progresser nos bonnes pratiques en matière de responsabilités économiques, sociales, sociétales et environnementales dans nos





Engagement de progrès N° 1



MESURER ET RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Cette démarche innovante dans la filière textile professionnelle s'appuie sur une analyse du cycle de vie produit qui vise à mesurer et réduire les impacts environnementaux (CO2, eau et déchets) à limiter l'emploi matière utilisé, tout en proposant des matières alternatives écologiquement responsables.

Des informations décisionnelles pour les services achat et de sensibilisation des utilisateurs

Cette approche multicritères reliée aux enjeux environnementaux spécifiques de notre filière génère des données décisionnelles extrafinancières en matière d'émissions CO2, de consommation d'eau et de déchets par unité

RESULTATS 2014

- Certification ISO14001 de notre démarche de management environnemental, en cours
- Evaluation volontaire de l'impact carbone de nos collections, vers un Objectif 0%

REFERENCE PRINCIPES **GLOBAL COMPACT**

Environnement, principes 7, 8 et 9



COMPENSER VOLONTAIREMENT NOS ÉMISSIONS CARBONE

Dès 2011 le groupe CEPOVETT, en collaboration avec ses parties prenantes, initie son propre programme de compensation carbone volontaire par la reforestation de zones géographiques impactées par ses activités, notamment en France, en Afrique et en Asie.

Programme « Arbre de vie, coton solidaire »:

Prolongement d'une relation forte avec le continent africain, cette démarche socio économique et environnementale consiste en la plantation de Carapa Procera en voie de disparition. Cet arbre endémique produit un fruit dont on extrait une huile transformée en bio-pesticide pour la culture du coton biologique.

Ce programme exclusif d'aide au développement contribue à la préservation des ressources, à la réduction des émissions carbone et à l'amélioration des conditions socio-économiques locales dans une logique d'économie circulaire, en lien avec les enjeux de la filière textile.

RESULTATS 2014

- Plantation de 2000 arbres au Mali (approvisionnement coton)
- Mise en place de plantations et pépinières à Madagascar (biomasse/

site de

production) Plantation d'un verger conservatoire (siège social)



principes 7, 8 et 9



PRÉCONISER DES MATIÈRES PREMIÈRES ALTERNATIVES ET ÉTHIQUES

REFERENCE

Environnement.

COMPACT

PRINCIPES GLOBAL

Le pari d'un vêtement professionnel responsable passe par l'utilisation de matières premières certifiées, de tissus « made in France » et de processus industriels soucieux d'éthique.

Du coton équitable aux matières bio-sourcées...

Pionnier du coton équitable en France pour la filière professionnelle dès 2006, le groupe CEPOVETT s'est engagé en faveur du commerce équitable en privilégiant le continent africain, notamment le Mali. Le coton équitable garantit que le producteur de coton perçoit un prix minimum fixé et que l'exploitation dont il fait parti, bénéficie d'une prime d'aide au développement.

Tous les vêtements en coton équitable des marques du groupe CEPOVETT sont labélisés Max Havelaar.

RESULTATS 2014

- 2% CA vêtements en coton équitable, labélisés Max Havelaar
- 1% CA vêtements en PET Recyclé



REFERENCE **PRINCIPES GLOBAL COMPACT**

Environnement, principes 7, 8 et 9 Droits de l'homme, principes 1, 2 Normes internationales du travail, principes 3, 4, 5 et 6

Engagement de progrès N° 4



PRIVILÉGIER UNE PRODUCTION INTÉGRÉE ET SECURISÉE

Contrôles qualité, audits sociaux, code éthique et accompagnement des fournisseurs sont les fers de lance de notre démarche achat responsable...

Contrôles qualité, audits et plans de progrès fournisseurs:

Tous nos sites de production respectent les principes du Pacte Mondial de l'ONU, notamment les conditions de travail des employés, le travail des enfants, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous réalisons en concertation avec nos parties prenantes tous les contrôles nécessaires en matière d'évaluation des risques pour l'ensemble de nos sites de production. La performance extra-financière participe à l'évaluation de nos fournisseurs.

RESULTATS 2014

- Cartographie achat par zone géographique de production
- 100% usines de confection auditées socialement
- 15 plans de progrès fournisseurs, en cours



REFERENCE PRINCIPES **GLOBAL COMPACT**

Droits de l'homme, principes 1. 2 Normes internationales du travail, principes 3, 4, 5 et 6 Lutte contre la corruption, principe 10



Engagement de progrès N° 5

ACCOMPAGNER NOS FOURNISSEURS STRATÉGIQUES

Au-delà des aspects d'audits et de contrôles, le groupe CEPOVETT croit en l'accompagnement dans la durée de ses usines de confection, par l'échange de bonnes pratiques, par la transmission de savoirfaire et la co-production, comme modèle de travail coopératif du futur.

CEPOVETT FabLab, un programme ambitieux d'accompagnement de ses sites industriels

Ce modèle collaboratif innovant est créateur de synergies entre les parties prenantes du programme via l'expérimentation, plans de progrès 360° et la détection de bonnes pratiques mutualisables en matière d'innovation technique, économique, sociale, sociétale et environnementale, au service de la performance globale.

RESULTATS 2014

• Expérimentation FabLab Madagascar, en cours (site de production)



REFERENCE PRINCIPES **GLOBAL COMPACT**

Environnement, principes 7, 8 et 9 Droits de l'homme, principes 1, 2 Normes internationales du travail, principes 3, 4, 5 et 6 Lutte contre la corruption, principe 10



Engagement de progrès N° 6

RESPONSABILISER LES UTILISATEURS DE NOS VÊTEMENTS

A l'heure où un actif sur deux porte une tenue de travail, le vêtement professionnel représente un lien intime entre une organisation et ses salariés. Il contribue à mobiliser et renforcer l'appartenance des collaborateurs à la culture d'entreprise.

Une démarche collaborative et porteuse de

Rendre le collaborateur acteur consiste d'abord à écouter ses besoins, analyser les contraintes liées à son poste de travail et le faire adhérer aux enjeux d'une nouvelle collection de vêtements image, EPI...

Dans le cadre de nos engagements RSE, le groupe CEPOVETT propose des solutions innovantes et exclusives en collaboration avec ses clients, notamment des campagnes de sensibilisation à la réduction des déchets, de l'eau, et de l'énergie ...

RESULTATS 2014

- Sensibilisation des clients vis-à-vis des enjeux du coton biologique, équitable et autres matières alternatives biosourcées ou recyclées
- Affichage environnemental produit volontaire
- Sensibilis'action de nos parties prenantes à la fin de vie produits (recyclage et revalorisation des textiles professionnels)

REFERENCE PRINCIPES GLOBAL COMPACT

Environnement, principes 7, 8 et 9 Droits de l'homme, principes 1, 2 Normes internationales du travail. principes 3, 4, 5 et 6



Engagement de progrès N° 7

REVALORISER LES VÊTEMENTS PROFESSIONNELS EN FIN DE VIE

Le groupe CEPOVETT a fait du recyclage et de la fin de vie des produits textiles une priorité dans sa politique RSE, en association avec des partenaires de premier plan pour inventer des solutions innovantes, sur-mesure, à la fois socio économiques et environnementales.

Opération exclusive de recyclage textile solidaire.

Depuis avril 2011, CEPOVETT propose à ses clients de collecter et de recycler leurs vêtements de travail en fin de vie grâce à la mise en place d'opérations de recyclage textile avec son partenaire SITA/ NTA.

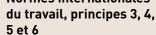
La revalorisation des textiles couvre notamment le réemploi solidaire et l'effilochage à destination d'isolation thermique et phonique pour d'autres filières industrielles, dont l'automobile.

RESULTATS 2014

- Mise en œuvre de 5 opérations clients de recyclage textile
- 20 tonnes collectées d'articles textiles en fin de vie

REFERENCE PRINCIPES **GLOBAL COMPACT**

Environnement, principes 7, 8 et 9 Normes internationales





Engagement de progrès N° 8



MOBILISER NOS PARTIES PRENANTES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

On savait les abeilles en péril. Désormais les différents sites de l'entreprise accueillent des ruches à proximité de leurs locaux, une véritable démarche de mobilisation de ses collaborateurs sur le volet biodiversité.

Le groupe CEPOVETT donne un toit aux abeilles...



Lancée en 2013, ce programme de sensibilisation en faveur de l'abeille constitue le fil conducteur symbolique d'un engagement de l'entreprise en faveur de la biodiversité.

Marqueur pour l'environnement, l'abeille constitue un levier de mobilisation pour nos collaborateurs et de sensibilisation pour nos parties prenantes.

RESULTATS 2014

- Première récolte de miel d'entreprise CEPOVETT - Paris Bercv
- 8 ruches en production sur les sites CEPOVETT
- 100 kg de miel mis en pots pour nos

REFERENCE PRINCIPES GLOBAL COMPACT

Environnement, principes 7, 8 et 9

Engagement de progrès N° 9



PARTAGER NOS ENJEUX RSE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Au delà des aspects réglementaires, le groupe CEPOVETT sensibilise et accompagne ses parties prenantes dans la durée. L'échange de bonnes pratiques, l'expérimentation pragmatique et le travail coopératif sont privilégiés.



Une démarche RSE de progrès continus.

Notre politique RSE atteste d'un engagement volontaire autour des sept questions centrales de la norme internationale ISO 26000. Le Groupe CEPOVETT met la RSE au service de sa performance globale en mobilisant ses parties prenantes autour d'une démarche RSE collaborative par l'action et l'expérimentation.

RESULTATS 2014

clients

- CEPOVETT s'engage au sein du bureau du **Global Compact France**
- + Présidence du GT PME Climat
- Membre actif du C3D, co-animation du GT PME & RSE
- Rapport RSE CEPOVETT 2014, en cours.

REFERENCE PRINCIPES **GLOBAL COMPACT**

Droits de l'homme, principes

Normes internationales du travail, principes 3, 4, 5 et 6 Lutte contre la corruption, principe 10

Engagement de progrès N° 10



FAIRE GRANDIR NOS COLLABORATEURS ET LA DIVERSITÉ DANS L'ORGANISATION

Emmenés par une croissance soutenue depuis plusieurs années, les salariés de l'entreprise bénéficient d'opportunités d'évolution dans leur métier, mais aussi vers d'autres entités ou fonctions au sein du groupe.

En permettant à ceux qui le désirent de progresser, nous enrichissons notre savoir-faire collectif tout en gagnant en performance.

Un capital humain créateur de valeurs

Le groupe CEPOVETT respecte ses obligations en matière d'intégration de personnes en situation de handicap dans ses effectifs et facilite leur évolution professionnelle. Le groupe fait également appel à des établissements de services d'aide par le travail concernant nos travaux d'entretien d'espaces verts.



RESULTATS 2014

- Plan de formation
- Parcours d'intégration des nouveaux embauchés
- Compagnonnage et transmission de savoirfaire textile entre nos entités

REFERENCE PRINCIPES GLOBAL COMPACT

Normes internationales du travail, principes 3, 4, 5 et 6